



Brun argenté N



Nom de la variété en France

Brun argenté

Origine

Ce cépage est originaire du Sud-Est de la France.

Synonymie

En France, cette variété peut officiellement être nommée "Vaccarèse" pour ce qui concerne le matériel végétal de multiplication.

Données réglementaires

En France, le Brun argenté est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne" sur la liste A et classé.

Utilisation

Variété de raisin de cuve.

Evolution des surfaces cultivées en France

	1958	1968	1979	1988	2000	2008	2018
ha	70	55	44	34	11	10	12

Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une faible densité des poils couchés,
- aux jeunes feuilles de couleur verte à plages bronzées,
- aux feuilles adultes à cinq lobes avec un sinus pétiolaire peu ouvert, des dents longues par rapport à leur largeur à la base, à côtés rectilignes ou convexes, une pigmentation anthocyanique des nervures nulle ou très faible, et à la face inférieure, une densité moyenne à forte des poils dressés,
- aux baies qui sont de forme arrondie.

Profil Génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allèle 1	131	223	243	176	188	248	238	247	239
Allèle 2	141	223	249	178	200	256	266	267	249

Phénologie

Epoque de débourrement : 10 jours après le Chasselas.

Epoque de maturité : 3ème époque, 4 semaines et demie après le Chasselas.

Aptitudes culturales et agronomiques

Le Brun argenté est un cépage tardif, fertile et qui doit être taillé court. Il est préférable de l'implanter dans des terroirs assez pauvres, chauds et bien exposés. Cette variété peut être sujette au millerandage.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Le Brun argenté est très sensible à l'oïdium et à pourriture grise.

Potentialités technologiques

Les grappes et les baies sont très grosses. Le Brun argenté donne des vins peu à moyennement colorés et de faibles degrés. Les vins sont équilibrés, avec un profil aromatique complexe (notes fruitées et épicées).

Sélection clonale en France

Le seul clone agréé de Brun argenté porte le numéro 1164. Un conservatoire d'une dizaine de clones a été implanté en 2001 dans les Côtes du Rhône. Des travaux de sélection sont en cours à partir de ce conservatoire.

Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Montpellier SupAgro, Marseillan, France.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- Traité général de viticulture, Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1901-1909, Ed. Masson, Paris, France.

Description des clones agréés en France

N° de Clone	Identité et disponibilités		Données Agronomiques		Données Technologiques	
	Origine	Sélection	Fertilité	Niveau de production	Richesse en sucre	Potentiel couleur
	Année d'agrément	Références Agronomiques	Poids des grappes	Vigueur	Acidité totale	Structure tannique
	Surface en multiplication (année)		Taille de baies	Sensibilité à la pourriture grise	Intensité aromatique	Aptitudes œnologiques
1164	Vaucluse 2011	IFV				
						vins typiques du cépage

ENTAV  INRA®



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)